



Agence de Louhans :
Allée Pierre et Marie
Curie
ZA de L'Aupretin
71500 LOUHANS

Agence de Lons Le
Saunier :
330 rue du Levant
39000 LONS LE
SAUNIER



Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

Formation PASSERELLE

CONTEXTE :

Dorénavant des passerelles existent entre le métier de conducteur(trice) de marchandises et celui de conducteur(trice) de voyageurs. Ces formations, dites « PASSERELLE » permettent ce passage.

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout conducteur(trice) titulaire d'une FIMO ou d'une FCO du transport de marchandises souhaitant intégrer le secteur du transport de voyageurs (formation préalable à l'intégration du secteur).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) du secteur du transport de marchandises ou en avoir été dispensé(e).

POSITIONNEMENT : Sur dossier :

Pré-requis vérifiés en amont de la formation.

DUREE : 35 heures

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule pour la conduite.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Livret de formation.

Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS : Évaluation théorique et pratique.

FORMATEURS : Formateurs habilités par la DREAL.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Au sein du CFCR à Louhans ou Lons-le-Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site www.cfcr-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis.

Contactez le 03-85-75-01-32.

CONTENU DE LA FORMATION :

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0h30)

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (15h30) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (5 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 heures)

Programme de formation 2023. Version applicable le 27/11/2023